

## EDITO

### Pandora papers : évasion fiscale et discrédit politique

Une nouvelle enquête de journalistes sur des documents de cabinets spécialisés dans les paradis fiscaux montre l'implication de responsables politiques de plus de 90 pays.

Près de 12 millions de fichiers émanant de quatorze cabinets fiscaux spécialisés dans les paradis fiscaux ont été transmis par une source anonyme aux journalistes de l'ICIJ (International Consortium of Investigative Journalists). L'enquête a mis à jour des milliers de sociétés écran et des centaines de personnes qui cachent leurs avoirs dans les paradis fiscaux.

De nombreux criminels, plus de cent milliardaires figurent dans cette liste, mais aussi 330 responsables politiques de plus de 90 pays, dont 35 chefs d'État.

On peut notamment y lire les noms de l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, de l'ancien directeur général du Fonds monétaire international Dominique Strauss-Kahn, ou de l'actuel Premier ministre tchèque Andrej Babis.

Les investigations de l'ICIJ montrent que « des dirigeants internationaux qui pourraient s'attaquer à l'évasion fiscale offshore en ont au contraire secrètement profité, en déplaçant de l'argent et des actifs hors de la portée des autorités fiscales et policières » peut-on lire sur le site du consortium.

### Parmi ces dirigeants, certains prétendaient même lutter contre l'évasion fiscale.

Le fait que des personnalités politiques figurent dans ces fichiers ne manquera pas d'alimenter la défiance grandissante envers la classe politique.

Alors que l'État supprime des postes dans la fonction publique et n'investit pas dans les infrastructures, « on pourrait récupérer plusieurs dizaines de milliard d'euros si on luttait efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale » déplore Mickaël Wicke, de la CGT Finances.

Mais, depuis vingt ans, 40 000 emplois ont été supprimés dans les finances publiques, principale administration chargée du contrôle, posant la question de la réelle volonté politique de lutter contre ce fléau.

Seuls les plus riches ont les moyens d'avoir recours aux services de conseillers et d'avocats fiscalistes qui les aident à échapper à l'impôt. Ces dernières années, les impôts progressifs ont diminué, ce sont de plus en plus des taxes (comme la TVA) qui pèsent lourdement sur ceux et celles qui ne peuvent pas cacher leurs biens dans les paradis fiscaux.

L'évasion fiscale « joue sur les différences entre les législations nationales » explique Mickaël Wicke.

Elle représente un manque à gagner de 100 milliards d'euros par an pour la France et 1000 milliards pour l'Union européenne.

### La CGT prône une taxation unitaire des multinationales au niveau mondial, basée sur l'activité réelle de l'entreprise pays par pays.

### A QUI PROFITE LA CRISE.....

La Cour des Comptes note, dans son rapport du 9 septembre dernier, que les aides aux entreprises (58,7 milliards en 2020 pour un total de 82,7 milliards de dépenses supplémentaires) ont été plus importantes que dans d'autres pays.

La Cour note que la prolongation en 2021 des dispositifs d'aide (particulièrement le Fond de Solidarité) entraîne des risques de fraude et appelle à un retour des contrôles, largement adoucis pendant la crise: « l'interruption des activités de contrôle fiscal et social a réduit l'effet des mesures habituelles de lutte contre la fraude. Le rétablissement de ces contrôles et la mise en œuvre de contrôles a posteriori des aides, apparaissent nécessaires afin de réduire les abus manifestes et sanctionner les fraudes ».

Novembre 2021

## ACTUALITE DE LA DIRCOFI SUD-PYRENEES

Calendrier de la section :  
L'Assemblée Générale de la  
section CGT de la Dircofi Sud-  
Pyrénées aura lieu le 03 décembre  
2021



### PANNE DE RUISSELLEMENT

France Stratégie vient de publier un rapport sur l'impact de la fin de l'ISF, celui de la Flat Tax (PFU) ou de la baisse de l'IS. Si le rapport est très prudent sur les effets réels, il en ressort quand même qu'il n'y a aucun impact sur l'investissement et les salaires parmi les entreprises possédées davantage par des personnes physiques. Globalement, peu d'effets sur l'économie... mais cela a visiblement permis d'améliorer le portefeuille des déjà bien dotés.

***Oui aux mesures exceptionnelles mais le compte n'y est pas !***

**Les promotions :**

**Au niveau intercatégorielles :**

**les promotions de B en A :** +50 promus, dont 30 au titre de l'examen professionnel et 20 au titre de la liste d'aptitude

**les promotions de C en B :**

de +100 promus pour, dont 91 promus au titre de la liste d'aptitude et 9 places supplémentaires au titre du concours interne spécial.

En 2022, ces promotions sont donc portées à 300 pour les B en A au titre de la liste d'aptitude et de l'examen professionnel et à 491 pour les promotions de C en B, au titre de la liste d'aptitude.

La catégorie A et A+

+8 promotions pour l'accès au grade d'AFIPA, par rapport à l'année 2021,

+40 promotions pour l'accès au grade d'IP, par rapport à l'année 2021,

+40 promotions pour l'accès au grade d'IDIV CN, par rapport à l'année 2021.

Le taux de promotion au grade d'IDIV HC sera saturé au titre de l'année 2022.

**Au niveau intracatégoriel**

pour la catégorie C : pour l'accès au grade d'agent administratif/technique principal 28 % au lieu de 26 %

pour la catégorie B : pour l'accès au grade de contrôleur 1ère classe ou géomètre 18 % au lieu de 17 %

pour l'accès au grade de contrôleur principal ou géomètre principal 14 % au lieu de 11 %

pour la catégorie A+ : Les promotions 2022 seront renforcées dans la proportion suivante

+40 IDIV CN, saturation IDIV HC, +40 IP, + 8 AFIP A

**- la reconnaissance indemnitaire :**

120 € pour les agents de catégorie A du grade Inspecteur et équivalent,

170 € pour les agents de catégorie B,

250 € pour les agents de catégorie C.

**Augmenter les salaires, c'est urgent !**

Communiqué de presse commun des organisations CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL

Tout augmente depuis des semaines sauf les salaires, voilà ce que disent les salarié-es dans tous les secteurs d'activité, dans le public comme dans le privé.

Les retraité-es dénoncent également le gel de leurs pensions de retraite et prévoient une nouvelle manifestation nationale le 2 décembre prochain à Paris. Les demandeur-ses d'emploi, dont plus d'un-e sur deux n'est pas indemnisé-e, vont subir de nouveaux reculs conséquents de leurs prestations. Les jeunes continuent d'être relégués à des jobs précaires quand ils ont la chance d'en trouver un, mal payés, et beaucoup vivent en dessous du seuil de pauvreté et dépendent de l'aide familiale ou des dispositifs de distribution de produits de première nécessité. Et ce n'est pas le contrat d'engagement jeune au rabais qui va résoudre leur situation.

Le sondage annuel du Secours Populaire Français constate une hausse de la précarité et la baisse des revenus du monde du travail en 2020. Il comptabilise que 8 personnes sur 10 renoncent à s'acheter des vêtements, à profiter des loisirs pour payer logement et énergie...

Et face à la flambée des prix de l'énergie et des carburants, le gouvernement octroie une prime inflation de 8,30 euros par mois !

Les entreprises reçoivent des milliards d'aides sans aucune conditionnalité en matière d'emploi, ni de normes environnementales. Les plus grandes octroient des dividendes toujours plus élevés et réalisent d'énormes profits.

Pour les organisations CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL, cet argent doit être affecté à l'augmentation générale des salaires et, en premier lieu, au relèvement conséquent du SMIC. La ministre du Travail doit décider immédiatement l'augmentation automatique des salaires et des minima dans les branches ainsi que l'ouverture immédiate de négociations dès que le SMIC augmente.

Dans la fonction publique, l'État doit montrer l'exemple en prenant des mesures générales de revalorisation : dégel de la valeur du point d'indice, ajout uniforme de points sur les grilles, mesures de rattrapage des années de gel (...). La mise en œuvre réelle de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes doit devenir enfin effective. Dans le secteur privé, les organisations syndicales appellent à réunir les salarié-es pour exiger l'ouverture de négociations sans attendre les NAO. Dans les entreprises publiques et les administrations, elles exigent l'ouverture de véritables rendez-vous salariaux débouchant sur une revalorisation du point d'indice.

**Ensemble, allons chercher une rémunération à la hauteur des qualifications, la remise en place de classifications, un déroulement de carrière prenant en compte les diplômes et l'expérience professionnelle.**